

Forêt Modèle de Provence

Conseil d'Administration n°2/2019 - Procès-Verbal

06/12/2019 – 15h-17h30 - Gardanne

Membres présents : Cf. Feuille d'émargement.

| Prénom-Nom | Organisme - fonction |
|--------------------|--|
| Philippe Duparchy | Association Découverte Sainte-Baume – Président |
| Philippe Bregliano | Coopérative Provence Forêt - Président |
| Michel Vennetier | IRSTEA d'Aix en Provence - chercheur |
| Philippe Nercy | Septèmes-les-Vallons - Adjoint au patrimoine forestier |
| Luc Langeron | Institut pour la forêt méditerranéenne - Directeur |

Invités présents : Cf. Feuille d'émargement.

| Prénom-Nom | Organisme - fonction |
|------------------|--|
| Marc Meissel | Fédération des chasseurs du Var - Président |
| Jean Bonnier | Forêt Méditerranéenne – Président d'honneur |
| Michel Grambert | UR PACA des Communes Forestières - Président |
| Catherine Rétoré | Région – Chargée de mission Forêt |
| Clément Garnier | Forêt Modèle de Provence - Animateur |
| Nicolas Plazanet | Forêt Modèle de Provence – chargé de projets |

Excusés :

| Prénom-Nom | Organisme - fonction |
|-------------------|---|
| Georges Franco | ASL de la Suberaie Varoise - Trésorier |
| Paul Augustin | Communes Forestières du Var – Administrateur |
| Christine Amrane | Communes Forestières du Var – Vice-Présidente |
| Danièle Garcia | Métropole Aix-Marseille Provence – vice-présidente |
| Chantal Demaria | Métropole Aix-Marseille Provence - Cheffe Valorisations forestières |
| Suzanne Arnaud | Communes Forestières du Var – Administratrice |
| Jacques Brun | Communauté de communes du Golfe de St-Tropez - technicien |
| Florence Lanliard | Communauté de communes du Golfe de St-Tropez - élue |
| Christophe Barbe | CRPF PACA - Directeur |

I. Procès-verbal du dernier Conseil d'administration

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 02/07/2018 est validé à l'unanimité des présents et représentés.

II. Budgets prévisionnels

BUDGET PREVISIONNEL 2019

| PRODUITS | | | |
|-------------------------------------|------------------|------------------|-------------|
| Objet | € prévu | € prévi | |
| | (au dernier CA) | (aujourd'hui) | |
| | € | € | % |
| Cotisations | 10 932 € | 11 625 € | 9% |
| Subvention Région | 42 000 € | 42 000 € | 34% |
| Subvention UE - ERASMUS + | 12 530 € | 12 530 € | 10% |
| Subventions Département 83 | 9 000 € | 12 400 € | 10% |
| Prestation Mairie la Valette | 5 000 € | 5 000 € | 4% |
| Subvention Métropole A-M Provence | 1 300 € | 1 300 € | 1% |
| Mécénat | 12 400 € | 10 400€ | 8% |
| Ventes | 25 954 € | 19 000 € | 15% |
| Service civique | 1 100 € | 500 € | 0,5% |
| Recettes diverses | 340 € | 440 € | 0,5% |
| Fonds dédiés 2018 | 9 200 € | 9 200 € | 7% |
| TOTAL monétisé | 129 756 € | 124 395 € | 100% |
| Contributions volontaires en nature | 12 600€ | 12 600€ | 9% |
| TOTAL comptabilisé | 142 356 € | 136 995€ | 100% |

| CHARGES | | | |
|--|------------------|------------------|-------------|
| Objet | € prévu | € prévi | |
| | (au dernier CA) | (aujourd'hui) | |
| | € | € | % |
| Services extérieurs | 51 602 € | 48 778 € | 39% |
| Avances de frais : Déplacements, frais divers | 14 490 € | 11 170 € | 9% |
| Achats de fonctionnement | 4 692 € | 6 317 € | 5% |
| Autres achats (produits, prestations, investissements) | 32 420 € | 31 291 € | 25% |
| Charges de personnel | 67 014 € | 67 200 € | 54% |
| Fonds dédiés 2020 | 11 139 € | 8 416 € | 7% |
| TOTAL monétisé | 129 756 € | 124 395 € | 100% |
| Contributions volontaires en nature | 12 600€ | 12 600€ | 9% |
| TOTAL comptabilisé | 142 356 € | 136 995€ | 100% |

BUDGET PREVISIONNEL 2020

| PRODUITS | | |
|-------------------------------------|-----------------|-------------|
| Objet | € | % |
| Mécénat | 8 100 € | 9% |
| Cotisations | 10 725 € | 12% |
| Région | 42 000 € | 46% |
| Département 83 | 8 400 € | 9% |
| Mairie la Valette | 3 000 € | 3% |
| LEADER | 3 956€ | 4% |
| Recettes diverses | 5 834€ | 6% |
| Fonds dédiés 2019 | 8 416 € | 9% |
| TOTAL monétisé | 90 430€ | 100% |
| Contributions volontaires en nature | 12 600€ | 27% |
| TOTAL comptabilisé | 103 030€ | 100% |

| CHARGES | | |
|--|-----------------|-------------|
| Objet | € | % |
| Services extérieurs | 24 432 € | 27% |
| Avances de frais : déplacements, divers | 6 263 € | 7% |
| Achats de fonctionnement | 6 087 € | 7% |
| Autres achats (produits, prestations, investissements) | 12 081 € | 13% |
| Charges de personnel | 65 998 € | 73% |
| TOTAL monétisé | 90 430 € | 100% |
| Contributions volontaires en nature | 12 600€ | 12% |
| TOTAL comptabilisé | 103 030€ | 100% |

III. Adhérents et partenaires des projets

1. Vie associative : renouvellement du bureau

Philippe Thévenet étant parti à la retraite à l'été 2019, il ne représente plus le CRPF au sein de l'association et quitte de ce fait le bureau. De son côté, Georges Franco envisage de présenter sa démission lors du 1er Conseil d'administration de 2020. En conséquence, le Secrétaire général souhaite que deux administrateurs se proposent comme remplaçants. Philippe Nercy et Michel Vennetier ont accepté cette demande. Notons qu'en 2020, ils ne représenteront plus respectivement la Mairie de Septèmes et l'IRSTEA et que leur participation se fera donc en leur nom propre. Michel Vennetier a précisé que son engagement concernera uniquement les enjeux techniques et non pas les questions administratives et financières.

2. Vie associative : adhésions

En 2019, l'association a enregistré 17 nouvelles adhésions qui sont :

- 6 personnes morales :
 - Mairie d'Allauch
 - Lycée agricole d'Aix-Valabre
 - SCEA L'olivaie
 - Fondation d'Entreprise du Golf de Vidauban
 - Ecole de tournage sur Bois Escoulen
 - SASU FREDERIQUE PYRA ARCHITECTE

- 11 personnes physiques (étudiants, artisans, bénévoles, sympathisants)

NB : Pour améliorer la présentation visuelle des adhérents, le Conseil demande de rendre lisible la différence entre les membres engagés dans les actions portées par l'association et les autres.

3. Partenaires

Parmi ses nombreux partenaires non adhérents, l'association a compté en 2019 10 mécènes contributeurs financiers privés.

IV. Actions locales, régionales, et en coopération internationale

A. Sensibilisation, information et formation à la forêt

1. Etude sur les représentations sociales et la communication

Quelques résultats de l'enquête menée :

L'association a obtenu un panel de réponses aux différents sondages qu'elle a effectués, répartis ainsi : 1 350 non professionnels (soit 957 environnementalistes, 236 chasseurs, 125 diverss) **et 180 acteurs de la filière** (soit 101 communes forestières, 63 propriétaires forestiers privés, 12 gestionnaires forestiers privés, 14 gestionnaires publics, un chef d'agence bi-départementale et 13 responsables d'unités territoriales de de l'ONF).

L'évaluation du manque à gagner pour la filière est comptabilisée par les ajournements de coupe ayant pour origine notamment la pression sociale par rapport aux coupes prévues aux plans de gestion, elle a été calculée au prorata des superficies sous gestion :

- 1,6% pour forêts privées,
- 6,5% pour forêts communales et départementales.

Dans 70% des cas, cela s'explique par des pressions directement menées par des personnes physiques :

- résidents locaux dans 88% des cas (chasseurs à 56%, riverains à 32%),
- promeneurs dans 39% des cas, affiliés à une association de protection de l'environnement à 27%.

Les motifs les plus souvent avancés sont la biodiversité, les paysages, le changement climatique, le risque incendie n'est pas cité !

Les types de coupes de bois visés sont principalement des éclaircies (70% des cas).

Après échange, le Conseil identifie deux types d'action utiles :

- Prévenir d'éventuels ajournements de coupes de bois dû à des oppositions sociales : ce sont principalement des actions locales qu'il convient de mener, en ciblant les territoires, et les publics cibles avec un argumentaire approprié (cf le rapport de l'étude). Fibois Sud qui a participé à l'analyse des résultats de l'enquête est directement concerné, et est la structure la plus légitime à agir en ce sens. Le Président Grambert propose que les Communes Forestières servent de courroie de transmission auprès des communes.
- Pour vulgariser et mobiliser l'intérêt du grand public pour la filière bois et l'exploitation forestière durable, ce sont davantage des actions globales qu'il convient de mettre en œuvre. Dans ce contexte, éviter le risque d'une polarisation des discours nécessite d'aborder la forêt sous toutes ses « fonctions ».

2. Nouveau projet pour 2020-21-22-23 : Former les éducateurs

Le Conseil d'administration du 20/12/2018 avait acté que (cf son PV) :

« Forêt Modèle de Provence, sur ce sujet, propose d'agir selon deux axes :

- Vulgariser, donner un large accès à l'expertise : une synergie avec ses partenaires. La plan de communication en cours d'élaboration a pour objet de répondre au besoin de fondamentaux, de connaissance et de définir comment et vers qui ?
- Établir un lien durable avec les expériences menées dans d'autres pays partageant ce climat.

Pour communiquer efficacement, durablement, le développement de ces actions devra :

- [...]
- Cibler la génération apprenante : scolaire et universitaires en s'appuyant sur les filières.
- Former et accompagner les chargés de formation dans la durée
- Identifier les « leaders d'opinion qualifiés », dans le secteur de l'animation parascolaires comme dans les associations dites de « sensibilisation à la protection de l'environnement »
- Sélectionner des supports originaux et ludiques afin d'ancrer et développer l'intérêt des différents publics pour la forêt
- Conduire des expérimentations où l'innovation portera sur les gestes, les comportements

Le rôle de l'association est essentiel et son statut lui permet de le jouer, elle peut mettre en œuvre un tel processus en associant de nombreux partenaires : Institut pour la forêt, IRSTEA, GREC PACA, Communes forestières, CRPF, ONF, Fibois Sud, Forêt Méditerranéenne et associations locales ... »

➤ **Un constat** : le manque de connaissance des différents enjeux de la forêt par les publics non-professionnels pose des problèmes pour la filière (enjeu d'acceptation), de risque incendie (35% des feux causés par l'imprudence), pour la biodiversité (dégradation), pour la cohésion sociale (conflits d'usage).

➤ **Un objectif général** : promouvoir la connaissance et favoriser la reconnaissance des multiples fonctions des espaces forestiers méditerranéens auprès des non-professionnels de la forêt, et particulièrement des jeunes générations.

➤ **Un objectif opérationnel** : professionnaliser les acteurs de l' « éducation à l'environnement » en leur transmettant une représentation holistique des espaces forestiers méditerranéens et des outils pédagogiques associés prenant en considération toutes les dimensions du DD (environnementales, économiques, et sociales).

➤ **Des actions :**

- Créer une vision commune de la forêt entre les différents acteurs parties-prenante
- Créer des nouveaux supports et outils d'éducation à l'environnement utilisables « à la carte »
- Valider la pertinence et la faisabilité opérationnelle des outils (et compenser l'empreinte carbone du projet)
- Diffuser cette vision holistique et partagée de la forêt, et les outils associés

➤ **Echelles géographiques :**

- Les « 4 massifs de Forêt Modèle de Provence » pour les actions de terrain
- La région Sud pour la diffusion des outils créés
- La France entière pour la diffusion des résultats du projet
- L'Europe du Sud (et éventuellement d'autres pays méditerranéens non-européens) pour la coopération internationale

➤ **Un coordinateur** : Forêt Modèle de Provence

➤ **Partenaires :**

- Locaux : réseau régional PACA d'éducation à l'environnement GRAINE, autres acteurs de l'éducation (notamment collectivités), des filières bois, de l'accueil du public en forêt, et autres ;
- Internationaux : Réseau portugais d'éducation à l'environnement, plusieurs Forêts Modèles (d'Italie, Espagne, Croatie, Turquie, Algérie), CESEFOR, Régions de Toscane, Castilla y León et Macédoine Occidentale (Grèce), entre autres.

➤ **Un financement principal** visé : ERASMUS + (Budget général 2020 : X 2 par rapport à 2016 // En 2019, +8% de budget pour l' « éducation des adultes »)

➤ **Des financements complémentaires potentiels** : Région, Département, EPCI, fondations

➤ **Un calendrier** : fin 2020 à fin 2023

Nota bene : Luc Langeron a déjà organisé une journée d'info sur la forêt en partenariat avec le réseau GRAINE du Languedoc-Roussillon. Il a constaté que les « animateurs nature » ont malheureusement bien gardé en tête leur conception partielle de la forêt. Il sera donc nécessaire de s'y prendre avec beaucoup de professionnalisme, de rigueur et de finesse avec des publics parfois très radicaux (en général même plus que les environnementalistes non professionnels).

En l'état, ce projet est validé par le Conseil d'administration à l'unanimité. Il devra cependant lui être envoyé pour relecture avant soumission à ERASMUS +.

3. Valorisation de la subéraie :

événements grand public en milieu urbain, « Portail du CL » etc.

En 2020, toutes les actions initiées de valorisation de la subéraie seront approfondies :

Week-end du chêne-liège, Journées du Liège du Var, et portail du chêne-liège de Provence, Concours *Quercus Suber*.

Le Week-end du chêne-liège et les Journées du Liège du Var, de par leur récurrence sont devenus à l'échelle régionale des événements annuels de référence sur le sujet. La valeur ajoutée aux Journées techniques du liège est dans la diffusion de cette connaissance vers des publics non spécialistes du liège, publics urbains donc plus nombreux (soit tous publics pour le 1er, le monde de l'art, du design, et de la mode sans oublier l'architecture pour le 2ème).

L'association recherche à associer toujours davantage de partenaires elle est ouverte à toute nouvelle « proposition partenariale ».

En nouveautés, l'association essaiera de produire une « gazette » mettant en valeur les actualités liées aux subéraies varoises.

4. Déploiement des outils Forest-in

En 2019, l'association a approfondi son partenariat avec le Lycée agricole de Valabre avec notamment l'organisation d'une semaine forestière, principalement sur le terrain (des « 4 massifs »). Au-delà de ses actions événementiels (formations, colloque et tournées forestières), le projet a pour objectif la production collaborative d'outils pédagogiques :

- 1 plateforme numérique, base de ressources et d'informations, selon 2 formats (Site en ligne¹ et Application smart-phone disponible gratuitement sur Google Play² et Apple store³) Elle donne accès à des vidéos de « bonnes pratiques » (en lecture et téléchargement), des liens vers des outils de gestion forestière, un « moteur » pour la recherche de formations, et des contacts utiles ;
- 1 kit de formation des propriétaires forestiers à destination des techniciens avec un tutoriel d'autoévaluation de la gestion forestière.

Nota bene : ces deux derniers outils sont collaboratifs, les acteurs de la forêt privée doivent participer à leur enrichissement et/ou amélioration nécessaires dans notre contexte provençal.

¹ <http://www.forest-in.eu/good-practices>

² <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.app.forestin>

³ <https://apps.apple.com/us/app/forest-in/id1470151897?l=es&ls=1>

B. Valorisations innovantes et démonstratives

1. Valorisation de l'arbouse : retour d'expérience, suite à donner

L'arbousier présente un intérêt avéré pour la DFCI (arbre pyrophyte), et de surcroît s'il est cultivé, et irrigué.

Selon les arbousiers l'on note des différences de taux de sucre des fruits. Afin de répondre à des demandes de plantation doit-on envisager un travail de sélection génétique ?

L'association a développé une action démonstrative complète avec la création de la « bière à l'arbouse ». Maintenant, il nous faut sélectionner et accompagner la ou les entreprises du marché dans une reprise durable, l'objet de notre association n'est pas de produire en propre. En 2020, l'association va donc « liquider » son stock (environ 3 000 bouteilles) met ne relancera plus de brassin. Un travail rigoureux nous attend, formaliser les protocoles de production, transformation et commercialisation, afin de démarcher concrètement des brasseurs.

En appui sur cette diffusion, l'association promeut le fruit, l'arbre son bois et son écosystème en sensibilisant le grand public.

Pour accroître et diversifier la valorisation de l'arbouse sur son territoire, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume a sollicité l'expertise de l'association. En 2020, il est donc prévu qu'un projet soit déposé dans le cadre du GAL Sainte-Baume Provence Verte du programme LEADER.

2. Huiles essentielles de feuillages forestiers

Un partenariat est en cours d'organisation avec le Domaine de la Fauville. Son objectif est de mener des tests de distillation à la vapeur d'eau avec l'alambic que l'association va acquérir avec le soutien du département du Var et de la Région. Les analyses chromatographiques des produits de distillation (Huiles essentielles si elles existent en quantités suffisantes, et Hydrolats) seront réalisées en lien avec les connaissances actuelles : identifier l'intérêt des propriétés pour la personne humaine ou à l'inverse le risque de toxicité.

Ces tests concerneront d'abord des essences dont les huiles essentielles ne sont pas commercialisées à ce jour (comme la « bruyère » et l'arbousier (*Arbutus unedo*) dont notre partenaire, professionnel de laboratoire, William Gazi affirme que le feuillage contient des huiles essentielles). Puis, si cette première phase s'est révélé concluante, ils traiteront éventuellement d'autres essences, dont les huiles essentielles existent sur le marché mais dont l'origine n'est jamais provençale (ex : pins d'Alep et maritime, genévriers, romarin, thym, ciste, eucalyptus, immortelle, laurier, lavande, myrte, pistachier lentisque). L'opportunité de mener une étude de faisabilité plus globale sur la valorisation possible des ressources locales pour une transformation en huiles essentielles sera envisagée en 2020 pour une éventuelle mise en œuvre en 2021.

3. Concours d'art et de design

En 2020, le Concours sera organisé par Forêt Modèle de Provence, avec l'appui de l'ASL Suberaie Varoise, ainsi que de l'école de tournage sur bois Escoulen, et le Centre d'art d'intérêt national de la Villa Noailles.

La continuité et les axes de progression par rapport aux trois précédentes éditions seront :

- amélioration du dossier de candidature ;
- réalisation d'un trophée « *Super suber* » : faire progresser le Concours, notamment sur le symbole et la visibilité ;
- optimisation du comité de sélection, et du jury (sélection sur dossier stricte) ;
- promotion et communication sur le Concours plus largement ouvertes (communiqué de presse, communication ciblée et en évolution, émission télé⁴).

4. Concilier Tortue d'Hermann et DFCI

➤ Etat des lieux :

Le massif des Maures abrite une riche biodiversité dont une espèce « phare » : la Tortue d'Hermann (TH), espèce protégée sur l'ensemble du territoire français, espèce d'intérêt communautaire de la Directive Habitat-Faune-Flore. Une espèce parapluie., en effet sa protection permet la protection de beaucoup d'autres taxons tels que les chiroptères. Avec sa faible capacité de mouvement, elle est particulièrement touchée lors d'un incendie. la stratégie de DFCI lui est donc profitable. Toutefois, sa faible capacité de déplacement la rend également sensible (écrasement, destruction d'individus) aux travaux de débroussailllements mécaniques qui se font la plupart du temps avec des engins lourds non sélectifs.

La prise en compte de sa présence lors de ce type de travaux est donc une composante essentielle pour la préservation de la biodiversité du Var. Des observations scientifiques ont relevé que certaines tortues hibernaient sur des grandes coupures DFCI, mais à ce jour, les connaissances du cycle de vie des TH portent essentiellement sur le territoire de la plaine des Maures, et peu sur les zones débroussaillées des massifs des Maures et de l'Estérel.

Le Syndicat mixte du massif des Maures a déjà interpellé les trois maitres d'ouvrage du massif (communautés de communes Cœur du Var, du Golfe de St-Tropez et Méditerranée Portes des Maures) qui se sont montrés ouverts à collaborer sur ce sujet, hautement sensible.

⁴ <https://www.provenceazur-tv.fr/rencontre-avec-nicolas-plazanet-chef-de-projets-a-foret-modele-de-provence/>

➤ **Objectif** : améliorer la prise en compte de la Tortue d'Hermann dans les travaux DFCI et faciliter leur mise en œuvre avec une meilleure connaissance de cette contrainte

➤ **Action** : adhérent de l'association, le Syndicat mixte du massif des Maures, au titre de son animation Natura 2000 du site de la « plaine et du massif des Maures » (FR9301622), se propose de faire un suivi télémétrique de l'espèce sur une coupure de DFCI en partenariat avec Forêt Modèle de Provence qui fournit les émetteurs nécessaires à cette étude. Le suivi se fera sur un ou deux cycles annuels (c'est-à-dire de mars à novembre) et aura pour but d'améliorer la compréhension du comportement des tortues sur ces zones particulières.

Afin de garantir la prise en compte des résultats de l'étude, le SMMM a déjà associé ses trois membres maîtres d'ouvrage PIDAF du massif à la définition du projet, et ils en seront informés tout au long au travers des réunions du comité de pilotage Natura 2000 du site de la « plaine et du massif des Maures » (FR9301622).

Cette étude se veut être une 1ère phase d'acquisition d'information visant à orienter d'autres futurs travaux.

5. Reconquête d'un espace délaissé à Septèmes ?

➤ **Contexte** : La commune de Septèmes-les-Vallons possède un espace naturel d'environ 5 ha sur un contrefort du massif de l'Etoile (« vallon des Peyrards »). Le terrain comprend des bouquets vigoureux d'arbousiers, et une ruine qui pourrait être rénovée. Plusieurs apiculteurs ont leurs ruches à proximité. Deux associations d'apiculture sont présentes sur la commune : l'Abeille Provençale et SOS abeilles.

➤ **Objectif** : utiliser le terrain en un espace durable de valorisation pour la population locale.

➤ **Exemples d'actions envisageables** :

- Plantations d'arbres (à commencer par des arbousiers), de plantes aromatiques, et greffage sur pied sauvage pour la création d'un verger conservatoire ;
- Création d'une maison de la nature sur la base de l'actuelle ruine.

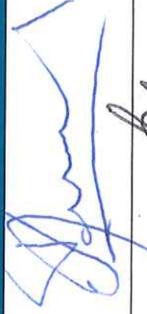
➤ **Partenaires potentiels** : Métropole AMP, Agence Régionale de la Biodiversité, associations locales (foyers, apiculteurs, centres sociaux, CIQ etc).

➤ **Prochaine étape** : le service Espaces naturels de la Mairie doit fixer une réunion en présence de l'adjoint Patrick Magro et de Clément Garnier pour Forêt Modèle de Provence. L'objectif sera de faire un état des lieux du site et du champ de possible au regard de la vie associative locale.

Signé par Philippe DUPARCHY, Secrétaire général le _____ à Gardanne.

Feuille de présence – 06/12/2019

Conseil d'administration II/2019 – Gardanne

| Prénom-NOM | Organisme représenté - fonction | Signature |
|--------------------|--|---|
| Philippe DUPARCHY | Association Découverte de la Sainte-Baume – Président |  |
| Philippe Bregliano | Coopérative Provence Forêt - Président |  |
| Michel Vennetier | IRSTEA d'Aix en Provence - chercheur |  |
| Philippe Nercy | Septèmes-les-Vallons - Adjoint au patrimoine forestier |  |
| Luc Langeron | Institut pour la forêt méditerranéenne - Directeur |  |
| Marc Meissel | Fédération des chasseurs du Var - Président |  |
| Jean Bonnier | Forêt Méditerranéenne – Président d'honneur |  |

| Prénom-NOM | Organisme représenté - fonction | Signature |
|-------------------|--|---|
| Michel Grambert | UR PACA des Communes Forestières - Président |  |
| Catherine Rétoré | Région – Chargé de mission Forêt |  |
| Clément Garnier | Forêt Modèle de Provence - Animateur |  |
| Nicolas Plazanet | Forêt Modèle de Provence – chargé de projets |  |
| Patric Magro | Mairie de Septèmes-les-Vallons – Conseiller municipal | Excusé |
| Georges FRANCO | ASL de la Suberaie Varoise - Trésorier | Excusé |
| Christophe Barbe | CRPF PACA | Excusé |
| Jean Bacci | Région – Vice-président | Excusé |
| Danièle Garcia | Métropole Aix-Marseille Provence – vice-présidente | Excusée |
| Chantal Demaria | Métropole Aix-Marseille Provence - Chef du service valorisation forestière | Excusée |
| Paul Augustin | Communes Forestières du Var – Administrateur | Excusé |
| Florence Lanliard | CC du Golfe de St-Tropez – Vice-Présidente | Excusée |